

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1979)
Heft: 491

Artikel: Femmes dans la métallurgie : "Vous savez, Madame, il y a dix centimes de plus au mois d'août!"
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1016405>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« Vous savez, Madame, il y a dix centimes de plus au mois d'août ! »

En écoutant Madeleine Lamouille, "souvenirs d'une femme de chambre en Suisse romande, 1920-1940" (1), il était peut-être juste possible de se réfugier dans un certain confort de l'historien, aux prises avec une époque révolue: oui d'accord, ces patrons-là ont existé, mais c'était il y a quarante ans, soixante ans ! Autant dire une autre époque, des temps révolus. Et encore fallait-il y mettre vraiment du sien pour ne pas voir que Madeleine Lamouille nous parlait aussi bien d'aujourd'hui, d'autres femmes (étrangères ?) qui ont pris sa place, d'autres privilégiés qui conservent le ton du "maître" bien né ou fortuné. Toujours la même chaîne sociale, toujours les mêmes silences et les mêmes résignations, toujours les mêmes zones d'ombre.

En écoutant les témoignages de femmes de l'horlogerie genevoise recueillis par le syndicat FTMH, pas d'échappatoire possible (2): voilà une douzaine d'ouvrières qui ne parlent ni d'hier, ni d'avant-hier (dans la même perspective, l'autre jour, à la Télévision romande, "Temps présent", ces vendeuses interviewées), mais de leur condition de salariées en 1979.

59 ans, horlogère avec certificat fédéral de capacité, travaille depuis quarante ans dans l'horlogerie; mariée. 55 ans, ouvrière spécialisée, travaille dans l'industrie horlogère depuis 25 ans et depuis un an dans la même entreprise; seule. 61 ans, ouvrière spécialisée, travaille depuis 25 ans dans l'horlogerie et dans la même entreprise; seule. 23 ans, apprentissage de bijouterie, terminé avec succès en obtenant un certificat fédéral de capacité, 8 ans dans l'horlogerie, quatre ans d'apprentissage et quatre ans dans la même maison; seule. Quatre d'entre elles: vous les avez peut-être

croisées dans la rue, tôt le matin ou en fin de journée, dans la cohue des commissions du soir.

Cette centaine de pages de "témoignages" rapides, précis, sans fausses pudeurs, accablants, laissent entrevoir bien sûr des inégalités criantes – 500 francs de moins en moyenne pour les femmes par rapport à leurs collègues masculins –, des injustices scandaleuses, des lacunes dans l'action syndicale, des abus de pouvoir de tous ordres et à tous les niveaux de la "coexistence" dans l'entreprise. Cela suffirait à rendre indispensable ce petit opuscule où la force des mots bruts des travailleuses balaye, sur le moment en tout cas, l'effort de synthèse revendicative mené à leur suite par la FTMH et par le sociologue Alfred Willener.

Mais il y a davantage, plus décisif encore. Ces voix à qui est donné une sorte de haut-parleur momentané, cassent cette harmonie trompeuse de la prospérité, du bien-être et de la consommation de rigueur.

Une fausse note parmi d'autres; est-ce Germaine, Marie-France, Cécile, Alice, Carmen, Christine, Elsa, Simone, Luise, Huguette, Tina, Claudine ou Danielle ?

"(...) Moi, je suis horlogère complète, mais maintenant on m'a encore donné des cadrants à faire, le décalquage: je marque les noms: Quartz, X..., Z... etc. Mais le pire, des fois, c'est si je dois enlever un nom pour en mettre un autre, ça peut prendre dix minutes juste pour enlever un nom et pour ça j'utilise du F45, c'est un produit très fort, très toxique, on s'en sert aussi pour nettoyer les pièces, et moi je respire cette odeur, j'ai le nez dessus. Des fois toute la journée, des fois deux trois jours, c'est horrible, ça me tourne, j'ai des maux d'estomac terribles (ils me donnent bien du lait, mais ce n'est pas suffisant). C'est bien marqué sur l'emballage qu'il ne faut pas respirer les vapeurs et moi je travaille dans un petit cagibi sans fenêtres et sans ventilation. Il y a déjà longtemps que j'ai dit: "qu'il faudrait que je

puisse ouvrir une fenêtre devant moi pour que les odeurs puissent s'échapper". Ils ont voulu me mettre en bas, dans un petit débarras où ils rangent des vieilles blouses et où il y a deux petites fenêtres tout en haut. Alors j'ai dit: "Dites donc alors, pourquoi est-ce que vous ne me mettez pas à la cave pendant que vous y êtes?" J'ai dit à mon chef que je refusais d'aller là et lui aussi a dit: "c'est exclu, d'ailleurs il n'y a pas d'autorisation pour travailler là-dedans, c'est trop petit et il n'y a pas de fenêtre". Il m'a aussi dit: "si le Service d'hygiène vient en haut et qu'il voit où vous travaillez, alors là, ils vont avoir une sacrée amende". Et quand on réclame que ça ne va pas, ils nous disent: "qu'est-ce que vous voulez, on n'a pas assez de place".

"L'outillage qui m'est nécessaire m'appartient, vous savez dans le temps on n'avait pas la chance comme les jeunes d'aujourd'hui, on était obligés de tout acheter, même pour travailler, tout, même les potences, tournevis, brucelles et tout. Moi j'ai tout, et si je casse un outil, c'est moi qui dois le remplacer.

"Quant au salaire, il me semble qu'à mon âge (59 ans. Réd.) et pour le travail que je fais, je ne gagne pas suffisamment. Après quarante ans de travail dans l'horlogerie, mon salaire est de 1790 francs et ils ne m'auraient pas augmentée quand ils m'ont donné encore des cadrants à faire, sans compter les médicaments que j'achète pour l'estomac, ça ils ne me les paient pas.

"Je n'ai pas essayé de demander une augmentation parce qu'on a les deux sous de compensation du renchérissement au mois d'août, alors si je vais à la direction, ils me diront: "Vous savez, Madame, il y a dix centimes de plus au moins d'août!".

(1) M. Lamouille, "Pipes de terre et pipes de porcelaine", souvenirs d'une femme de chambre en Suisse romande, 1920-1940, publiés par Luc Weibel, Ed. Zoé, 1978.

(2) "Le travail des femmes dans l'horlogerie genevoise", préface de J.-P. Thorel, secrétaire FTMH - Genève, postface d'A. Willener, professeur de sociologie à l'Université de Lausanne. Editions Grounauer, Genève, 1978.